

MAIRIE DE ST VALLIER DE THIEY – BUDGET COMMUNAL ST VALLIER DE THIEY – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES (articles L.2313-1 et L.3313-1 du CGCT)

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale	3 758 hab.
Nombre d'élèves scolarisés des écoles publiques du 1er degré	372 élèves
Longueur de la voirie communale	30 601,12 ml
Nombre d'organismes de coopération intercommunale auxquels participe la commune	5
Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	12 696 m ²

INFORMATIONS FINANCIERES -CHIFFRES CLES (*)	En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate en euros par habitant
Total des produits de fonctionnement = A	3 501	946	1 075
Total des charges de fonctionnement = B	3 362	909	929
Résultat comptable (A – B = R)	139	38	145
Total des ressources d'investissement = C	1 103	298	452
Total des dépenses d'investissement = D	1 137	307	430
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	34	9	-22
Capacité d'autofinancement brute = CAF	342	92	197
Encours de la dette au 31/12/2021	3 370	911	717
Fonds de roulement	180	49	421

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE (*)	En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Bases nettes imposées au profit de la commune :			
- Foncier bâti	4 599	1 243	1 194
- Foncier non bâti	32	9	27
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	1 008	272	226
- Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
- Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Taux :	Taux voté		Taux moyen de la strate
- Taxe d'habitation (y compris THLV)	14,56 %		14,60 %
- Foncier bâti	24,93 %		37,38 %
- Foncier non bâti	71,58 %		49,10 %
- Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0,00 %		0,00 %
- Cotisation foncière des entreprises	0,00 %		0,00 %
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales :			
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	147	40	33
- Foncier bâti (avant application coefficient correcteur)	1 145	309	446
Effet du coefficient correcteur :			
* Communes sous-compensées (+)	365	99	-
* Communes surcompensées (-)	0	0	-
- Foncier non bâti (après application du coefficient correcteur)	1 510	408	-
- Allocation compensatrice de foncier bâti – réduction 50 % valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	12	3	-
- Foncier non bâti	23	6	13
- Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
- Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
- Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises – réduction 50 % valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)			
Produits des impôts de répartition et fraction de TVA :			
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0	0	0
- Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	0	0	0
- Taxe sur les surfaces commerciales	0	0	0
- Fraction de TVA (uniquement pour la ville de Paris)	0	0	0

(*) Chiffres issus du site internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance (comptes individuels des collectivités – Année 2021) – Données individuelles du budget principal seul et exprimées en euros. Strate : communes de 3 500 à 5 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX (*)					
En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		Ratios de structure	Moyenne de la strate
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
3 501	946	1 075	Total des produits de fonctionnement = A	<u>en % des produits CAF</u>	
3 471	938	1 040	Produits de fonctionnement CAF		
1 700	460	457	dont : Impôts locaux	48,98	43,91
119	32	146	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
401	108	72	Autres impôts et taxes	11,54	6,90
617	167	149	Dotation globale de fonctionnement	17,79	14,28
157	42	90	Autres dotations et participations	4,52	8,64
8	2	2	dont FCTVA	0,23	0,19
144	39	77	Produits des services et du domaine	4,14	7,42
3 362	909	929	Total des charges de fonctionnement = B	<u>en % des charges</u>	
3 129	846	843	Charges de fonctionnement CAF		
1 649	446	458	dont : Charges de personnel	52,69	54,37
929	251	245	Achats et charges externes	29,68	29,06
120	32	20	Charges financières	3,84	2,42
145	39	28	Contingents	4,64	3,34
125	34	47	Subventions versées	4,00	5,58
139	38	145	Résultat comptable = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
1 103	298	452	Total des ressources d'investissement = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	75	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,55
321	87	74	Subventions reçues	29,08	16,42
109	29	19	Taxe d'aménagement	9,87	4,19
109	29	44	FCTVA	9,85	9,83
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés,,,	0	0
1 137	307	430	Total des emplois d'investissement = D	<u>en % des emplois</u>	
875	237	320	dont : Dépenses d'équipement	77,02	74,48
230	62	76	Remboursement d'emprunts et dettes as,	20,28	17,63
0	0	2	Charges à répartir	0	0,55
0	0	1	Immobilisations affectées, concédées,,,	0	0,03
34	9	-22	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
34	9	-22	Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		
106	29	167	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
448	121	211	Excédent brut de fonctionnement	12,90	20,27
342	92	197	Capacité d'autofinancement = CAF	9,85	18,95
111	30	121	CAF nette du rbt en capital des emprunts	3,21	11,67

En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		Ratios de structure	Moyenne de la strate
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
3 370	911	717	Encours total de la dette au 31/12/2021	97,09	68,94
3 358	908	705	Encours des dettes bancaires et assimilées	96,74	67,81
3 358	908	704	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	96,74	67,64
350	95	93	Annuité de la dette	10,09	8,95
180	49	421	FONDS DE ROULEMENT		

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE (*)						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
1 008	272	226	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
4 599	1 243	1 194	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,00	0,00	0,00
32	9	27	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0,00	0,00	0,00	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	0,00
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produit des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté	Taux moyen de la strate	
147	40	33	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	14,56%	14,60%	
1 145	309	446	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	24,93%	37,38%	
			Effet du coefficient correcteur :			
365	99	-	Communes sous-compensées (+)	-	-	
0	0	-	Communes surcompensées (-)	-	-	
1 510	408	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
12	3	-	Allocation compensatrice de foncier bâti – réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
23	6	13	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	71,58%	49,10%	
0,00	0,00	0,00	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0%	0%	
0,00	0,00	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises – réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produit des impôts de répartition			Taxe			
0,00	0,00	0,00	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0,00	0,00	0,00	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0,00	0,00	0,00	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	

(*) Chiffres issus du site internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance (comptes individuels des collectivités – Année 2021) – Données individuelles du budget principal seul et exprimées en euros. Strate : communes de 3 500 à 5 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

Priorités du compte administratif 2022 :

Section de fonctionnement :

Evolution des dépenses de fonctionnement :

* Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général ont augmenté de 258 887,23 € entre 2021 et 2022, dont 98 014,49 € de factures de 2021 passées en 2022 avec des évolutions variables dont les plus significatives sont :

- Augmentation des dépenses de :
 - 60611 – Eau : + 28 340,09 € dû à une fuite d'eau de l'arrosage automatique au stade de football
 - 60612 - Electricité : + 59 940,35 €, dont 17 833,14 € de factures de 2021
 - 60621 – Gaz : + 49 890,58 €
 - 60631 – Produits d'entretien : + 1 964,63 €
 - 611 – Contrats de prestations de services : + 8 630,37 €, dont + 3 584,40 € de factures de 2021
 - 6132 – Locations immobilières : + 7 520,00 € (boutique éphémère + location maison pour déviation chemin de la Siagne suite aux travaux de la RECB)
 - 615231 – Entretien voirie : + 37 730,04 €, dont 10 545,98 € de factures de 2021 et 22 632,00 € pour un contrat de prestation pour du personnel de voirie
 - 6228 – Honoraires : + 43 762,02 € dus aux honoraires d'un sapiteur pour l'expertise des panneaux ccv du pôle culturel pour 24 000,00 €, une augmentation de la prestation de la chef de projet en alimentation durable pour 12 450,00 €, dont 4 800,00 € de factures de 2021 et divers frais de géomètres
 - 6232 – Fêtes et cérémonies : + 24 698,10 €
 - 6283 – Frais de nettoyage : + 11 698,44 € liée au remplacement d'un agent en accident de travail et au surcoût d'entretien de la maison de santé lié au centre de vaccination

Evolution des autres dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de personnel, sur le chapitre 012, ont augmenté de 163 917,74 € en 2022 par rapport à 2021, ce qui représente une augmentation de 10 %. En 2022, il y a 6 embauches, dont 2 agents aux services techniques pour la voirie, 2 agents au service de la cantine (en remplacement du personnel d'un prestataire) et 2 agents aux services administratifs ayant des postes à responsabilité en doublon pendant 4 mois, suite à un départ à la retraite.

Le montant des subventions aux associations a augmenté de 12 535,40 € en 2022. L'augmentation concerne essentiellement le COF (festivités annulées en 2021 en raison de la covid-19).

Les autres charges de gestion courante sont stables :

- Baisse des contributions aux syndicats de 20 848,99 € en raison de l'entretien de l'éclairage public par une société privée et non plus par le Sdeg.
- Diminution de la subvention d'équilibre au CCAS de 3 700 € suite à la réalisation de l'analyse des besoins sociaux.

Augmentation de 37 800,00 € de la subvention d'équilibre à la Caisse des Ecoles.

Les charges financières ont diminué de 7 824,73 € en 2022 par rapport à 2021 (6,5 %).

La dotation aux amortissements est passée de 232 429,02 € en 2021 à 280 995,99 € soit une augmentation de 48 566,97 € (+20 %). La M57 impose de calculer les amortissements au prorata temporis.

Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

Au 31 décembre 2022, l'effectif total des agents était de 53 comprenant 42 titulaires à temps complet, 2 titulaires à temps non complet et 9 non titulaires en CDD.

Evolution des recettes de fonctionnement :

En 2022, les **produits des services** ont augmenté de 27 %, soit + 38 774,20 € par rapport à 2021 pour principalement :

- 7022 - des recettes de coupes de bois de 12 210,00 €
- 70311 - des concessions dans les cimetières de 10 675,13 €
- 7062 - des recettes de spectacle de 2 974,81 €
- 70878 - des provisions de charges des locataires de 12 914,26 €

Au global, les recettes du **chapitre impôts et taxes** ont augmenté de 10 %, soit + 238 464,96€ avec notamment les variations significatives suivantes :

- 73111 - Les produits des contributions directes ont augmenté en 2022 par rapport à 2021 de 170 956,00 €, soit 10 %
- 73223 - Les recettes de droits de mutation à titre onéreux ont augmenté de 82 670,00 €, soit 30 %

* Evolution des recettes - Dotations et revenus des immeubles

Les recettes du **chapitre dotations et participations** ont augmenté de

54 948,89 € par rapport à 2021, soit 7 % :

- 748388 - Dotation de compensation pour suppression de la TH : 9 312 €
- 74888 - Versement acompte filet de sécurité inflation : 25 636 €
- 74888 - Allocations compensatrices de la FDL pour la PSR locaux industriels :
14 008 €
- 744 - FCTVA : 5 992,89 €

Les **revenus des immeubles** ont augmenté de 15 100,23 € entre 2021 et 2022 (+ 5 %)

Section d'investissement :

Principales dépenses d'investissement réalisées en 2022 :

- Acquisition foncière :

* 3 logements situés aux 4 et 6 rue Adrien Guébard pour augmenter le parc de logements sociaux en application des obligations liées à la loi SRU : 180 575,30 €.

- Environnement :

- * Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une bergerie en maison de l'alimentation et du développement durable : 13 572,00 € TTC.
- * Passage en led et pose d'horloges astronomiques sur l'éclairage public : 51 950,59 € TTC.
- * Pose d'un composteur à la cuisine centrale des 4 saisons et en centre-ville: 3 694,00 € TTC.
- * Travaux pour raccordement eau pour les jardins familiaux : 2 519,40 € TTC.
- * Composteur collectif pour le centre-ville : 1 750,00 € TTC.

- Etudes :

* Etude pour aménagement piste cyclable avenue Léopold Funel : 5 640,00 € TTC.

- Petites Villes de Demain :

- * 1 local commercial situé au 3 rue Adrien Guébard : 34 245,84 €.
- * Etude du plan guide dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » : 78 660,00 € TTC.
- * Création et mise en service d'une solution d'attractivité commerce vie locale et collaborative – Solution numérique : 18 006,00 € TTC.

- Maison de santé :

- * Mobilier pour le centre de vaccination : 792,78 € TTC.
- * Onduleur pour les pc ondulables et le baie informatique : 6 975,92 € TTC.

- Espace du Thiey :

- * Renouvellement licence du player d'affichage dynamique sur télévision existante à l'accueil : 168,00 € TTC.
- * Renouvellement licence adobe pour confection des affiches : 976,02 € TTC.
- * Achat de cloisons mobiles sur roulettes pour expositions : 5 061,00 € TTC.

- Médiathèque :

- * Acquisition de matériels (livres, DVD, CD, jeux vidéo, étiquettes rfid, couvertures pour livres, rubans pour titreuses, cartes lecteurs, bacs en plastique pour rangement BD, disque dur externe : 9 551,66 € TTC.
- * Acquisition de 7 ordinateurs pour la médiathèque : 7 784,95 €.

- Travaux dans les bâtiments communaux - Entretien du Patrimoine :

- * Travaux de rénovation de la toiture de la crèche avec maîtrise d'œuvre : 84 800,00 € TTC.
- * Travaux de rénovation de la toiture du presbytère avec maîtrise d'œuvre : 58 178,10 € TTC.
- * Travaux de rénovation de la toiture de la mairie avec maîtrise d'œuvre : 80 798,71 € TTC.
- * Travaux pour évacuation des eaux pluviales à la salle polyvalente des 4 Saisons : 444,00 € TTC.
- * Travaux pour création d'un mur en pierres pour protéger les berges du ruisseau à la chapelle Saint Jean : 1 148,40 € TTC.
- * Achat d'extincteurs pour les bâtiments communaux : 3 561,60 € TTC.
- * Achat de radiateurs à économie d'énergie au bâtiment des Ursulines : 1 119,66 € TTC.
- * Fourniture et pose d'un garde-corps et de 2 escaliers pour les ateliers des services techniques : 6 884,18 € TTC.
- * Pose d'une alarme au club house du tennis : 1 190,24 € TTC.
- * Achat de 10 cylindres de serrures magnétiques avec boutons pour chambres des 4 Saisons : 515,82 € TTC.
- * Travaux pour installation d'un coffret électrique pour les marchés sur la façade de la police rurale : 2 053,20 € TTC.
- * Travaux de remise aux normes électriques pour le local commercial 3 rue Adrien Guébard : 756,00 € TTC.
- * Travaux de modification de l'alimentation électrique des éclairages du stade de football : 1 540,80 € TTC.
- * Pose d'un composteur pour la cuisine centrale des 4 Saisons : 1 944,00 € TTC.

- Chapelle Saint Esprit :

Fourniture et pose d'une porte d'entrée anti-panique, pose d'un nouvel éclairage avec travaux d'électricité, pose d'un garde-corps en fer forgé à l'entrée de la chapelle, baes, installation d'une prise de terre, radiateurs : 6 079,13 € TTC.

- Ecoles :

* Fourniture et pose d'un portail manuel au GS E. Félix pour sécurité : 2 484,00 € TTC.

* Travaux pour sécurisation d'accès aux toitures du GS Collet – Ligne de vies : 25 244,40 € TTC.

* Achat de 8 projecteurs pour renforcement éclairage dans les couloirs du GS Collet : 1 173,76 € TTC.

* Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides avec portillon pour aménagement d'un jardin dans la cour du GS E.Félix : 2 443,20 € TTC.

- Logements locatifs communaux :

* Fourniture et pose d'une cabine de douche, radiateurs : 3 741,69 € TTC.

* Pose en rénovation de fenêtres double vitrage : 8 727,43 € TTC.

* Pose d'une porte d'entrée en aluminium : 2 940,96 € TTC.

- Travaux de voirie :

* Travaux de confortement du mur de soutènement du chemin d'Entrevaux : 104 850,00 € TTC.

* Achats de panneaux de signalisation routière, plaque de rue, miroir : 1 332,90 € TTC.

* Achats de coussins berlinois : 1 927,20 € TTC.

* Installation d'un hydrant sur le territoire communal contre les incendies de feux de forêt (chemin de la Fubi) : 5 046,00 € TTC.

* Plantation à la Place du Tour : 1 048,00 € TTC.

* Réfection des places de stationnement : 7 704,00 € TTC (travaux de marquage au sol).

* Travaux de rénovation de l'éclairage public (pose de lampadaires en led, rétrofitage, passage en led, pose d'horloges astronomiques pour extinction des lampadaires) : 53 908,38 € TTC.

* Fourniture et pose d'un hydrant au chemin de la Fubie : 5 046,00 € TTC.

- Sécurité :

* Fourniture et pose de vidéosurveillance en agglomération (carrefour route de Cabris) : 5 788,80 € TTC.

* Terminal de PVE : 1 118,00 € TTC.

- Acquisitions de matériels :

* Achats de défibrillateurs (Espace du Thiey, 4 Saisons, GS Collet, maison de santé) et boîtiers : 6 114,36 € TTC.

* Achat de passage de câbles pour les véhicules pour les manifestations : 1 299,48 € TTC.

* Achats de matériels de restauration suite à l'achat du local commercial 3 rue A. Guébard : 5 000,00 € TTC.

- Ecoles :

* Acquisitions de matériels informatiques : 21 541,45 € TTC.

* Achats de mobiliers et divers matériels : 2 866,81 € TTC.

- Services administratifs municipaux :

* Logiciel pour contrôle des ouvertures des bâtiments communaux : 1 715,89 € TTC.

* Achat de mobilier : 844,35 € TTC.

* Matériel informatique : 3 799,59 € TTC.

Services techniques municipaux :

* Chaussettes pour neige véhicules : 513,90 € TTC.

* Cafetière : 338,44 € TTC.

* Attelage complet pour le city bus : 816,40 € TTC.

* Achat de 30 tables pour les manifestations : 3 560,40 € TTC.

* Débroussailleuse, souffleur pour les services techniques : 4 015,00 € TTC.

- Services manifestations :

* Achat de 40 tables pour les manifestations : 3 560,40 € TTC.

Principales recettes d'investissement réalisées en 2022 :

* FCTVA pour 127 851,64 €.

* Taxes d'urbanisme (TLE et TA) : 129 406,51 €.

* Subventions encaissées en 2022 au titre des programmes d'investissement : 544 922,46 € comprenant notamment :

- Travaux de sécurisation d'accès aux toitures du GS Collet : 13 333,34 €.

- Achats de capteurs de CO2 pour les écoles contre le covid-19 : 2 824,00 €.

- Arbres en ville : 3 571,80 €.

- Requalification du centre ancien et mise en valeur du centre historique (pavage) : 127 654,59 €.

- Aménagement des abords du pôle culturel : 100 445,80 €.

- Cheminement doux piste cyclable chemin du Praredon : 12 177,04 €.

- Equipement informatique pour les écoles : 25 634,39 €.

- Projet Alimentaire Territorial : 57 800,00 €.

- Solution numérique pour le commerce (PVD) : 3 952,31 €.

- Travaux de confortement du mur de soutènement au chemin d'Entrevaux : 34 017,99 €.

- Acquisition de 3 appartements pour la réalisation de logements sociaux 4 et 6 rue Adrien Guébard : 132 438,91 €.

- Lampadaires solaires à led extérieurs pour les 2 écoles : 6 780,00 €.

- Travaux de rénovation de l'éclairage public : 8 408,58 €.

- Travaux de restauration de la chapelle Saint Esprit : 3 150,00 €.
- Etude plan guide – Aménagement d’un pôle structurant sport et jeunesse : 5 850,00 €.
- Travaux de rénovation d’un local en centre-ville pour installation d’un laboratoire de boucherie (PVD) : 5 559,00 € TTC.

Le remboursement du capital des emprunts :

Au 31 décembre 2022, le capital restant dû est de 3 120 090,27 €. Le nombre d’années nécessaire au remboursement intégral de la dette est de 20 ans et 8 mois, soit en 2042.

Capacité de désendettement :

Tableau d'extinction prévisionnel de la dette au 31/12/22								
Exercice	Dette en capital au 1er Janvier	Amortissement	ICNE N-1	Intérêts	ICNE	Annuité	Dette en capital au 31 Décembre	Charge Intérêts
2022	3 357 754,79	237 664,52	5 074,94	112 176,36	4 686,27	349 840,88	3 120 090,27	111 787,69
2023	3 120 090,27	245 166,49	4 686,27	103 581,66	4 276,77	348 748,15	2 874 923,78	103 172,16
2024	2 874 923,78	252 780,31	4 276,77	95 105,52	3 668,87	347 885,83	2 622 143,47	94 497,62
2025	2 622 143,47	261 149,17	3 668,87	85 219,52	3 424,83	346 368,69	2 360 994,30	84 975,48
2026	2 360 994,30	236 815,86	3 424,83	76 081,13	3 020,44	312 896,99	2 124 178,44	75 676,74
2027	2 124 178,44	244 830,16	3 020,44	66 944,20	2 595,65	311 774,36	1 879 348,28	66 519,41
2028	1 879 348,28	253 079,12	2 595,65	57 567,23	2 159,82	310 646,35	1 626 269,16	57 131,40
2029	1 626 269,16	261 959,97	2 159,82	47 705,29	1 540,20	309 665,26	1 364 309,19	47 085,67
2030	1 364 309,19	271 115,33	1 540,20	37 184,47	1 169,03	308 299,80	1 093 193,86	36 813,30
2031	1 093 193,86	280 686,63	1 169,03	26 481,59	723,67	307 168,22	812 507,23	26 036,23
2032	812 507,23	290 664,82	723,67	15 363,72	206,54	306 028,54	521 842,41	14 846,59
2033	521 842,41	68 204,28	206,54	9 083,84	165,20	77 288,12	453 638,13	9 042,50
2034	453 638,13	62 460,02	165,20	7 981,74	142,87	70 441,76	391 178,11	7 959,41
2035	391 178,11	53 186,71	142,87	6 949,61	122,20	60 136,32	337 991,40	6 928,94
2036	337 991,40	50 072,80	122,20	6 001,22	105,25	56 074,02	287 918,60	5 984,27
2037	287 918,60	50 072,80	105,25	5 059,86	86,95	55 132,66	237 845,80	5 041,56
2038	237 845,80	50 072,80	86,95	4 118,49	68,64	54 191,29	187 773,00	4 100,18
2039	187 773,00	50 072,80	68,64	3 177,12	49,78	53 249,92	137 700,20	3 158,26
2040	137 700,20	50 072,80	49,78	2 235,75	32,03	52 308,55	87 627,40	2 218,00
2041	87 627,40	50 072,80	32,03	1 294,38	13,73	51 367,18	37 554,60	1 276,08
2042	37 554,60	37 554,60	13,73	353,02	0,00	37 907,62	0,00	339,29
TOTAL	25 916 782,42	3 357 754,79	33 333,68	769 665,72	28 258,74	4 127 420,51	22 559 027,63	764 590,78

Calcul de la capacité d'autofinancement brute :

- CAF brute = Recettes réelles de fonctionnement (70 à 76) – Charges réelles de fonctionnement (60 à 66), soit :
3 902 957,96 € - 3 562 218,25 € = **340 739,71 €**

Calcul de la capacité d'autofinancement nette :

- CAF nette = CAF brute – remboursement du capital de la dette de l'exercice (1641), soit :
340 739,71 € - 237 664,52 € = **103 075,19 €**

Montant du budget consolidé avec les budgets annexes :

BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE – N° SIRET : 21060130800013				
Section	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/22	Crédits sans emploi
Investissement				
Dépenses	1 672 514,65 €	1 210 091,28 €	107 767,25 €	354 656,12 €
Recettes	1 672 514,65 €	1 305 008,93 €	162 009,88 €	205 495,84 €
Fonctionnement				
Dépenses	4 287 704,37 €	3 914 741,68 €	- €	372 962,69 €
Recettes	4 287 704,37 €	3 962 845,17 €	- €	324 859,20 €

BUDGET ANNEXE – CCAS – N° SIRET : 26060184400012				
Section	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/22	Crédits sans emploi
Investissement				
Dépenses	5 000,00 €	359,98 €	- €	4 640,02 €
Recettes	5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €
Fonctionnement				
Dépenses	22 958,00 €	17 878,05 €	- €	5 079,95 €
Recettes	22 958,00 €	15 742,44 €	- €	7 215,56 €

BUDGET ANNEXE – CIMETIERE - N° SIRET : 21060130800070				
Section	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/22	Crédits sans emploi
Investissement				
Dépenses	- €	- €	- €	- €
Recettes	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement				
Dépenses	27 640,70 €	- €	- €	27 640,70 €
Recettes	27 640,70 €	4 292,20 €	- €	23 348,50 €

PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				
Section	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/22	Crédits sans emploi
Investissement				
Dépenses	1 677 514,65 €	1 210 451,26 €	107 767,25 €	359 296,14 €
Recettes	1 677 514,65 €	1 305 008,93 €	162 009,88 €	210 495,84 €
Fonctionnement				
Dépenses	4 338 303,07 €	3 932 619,73 €	- €	405 683,34 €
Recettes	4 338 303,07 €	3 982 879,81 €	- €	355 423,26 €
Total général des dépenses	6 015 817,72 €	5 143 070,99 €	107 767,25 €	764 979,48 €
Total général des recettes	6 015 817,72 €	5 287 888,74 €	162 009,88 €	565 919,10 €